

## Stratégie de piétonisation de la Ville de Genève

**Après plusieurs mois de concertation, le Conseil administratif est arrivé à un projet commun de stratégie de piétonisation de la Ville de Genève. Ce concept, basé sur la proximité, la convivialité et la sécurité concerne prioritairement les quartiers de St-Gervais, des Rues Basses et des Pâquis.**

### Un projet commun

La Ville de Genève développe depuis plusieurs années une politique de réappropriation de l'espace public visant à une meilleure répartition entre les différents usagers du domaine public. Si le principe d'une piétonisation du centre-ville et de certains quartiers est aujourd'hui admis, une stratégie de mise en œuvre cohérente en Ville de Genève devait être établie. Elle doit notamment être développée en regard des objectifs d'aménagements, de circulation, d'accessibilité, mais également des implications financières et de l'échéancier à prendre en considération pour la bonne marche du projet.

Les trois magistrats membres de la délégation à l'aménagement, M. Pierre Maudet, son président, M. Rémy Pagani, maire de Genève et M. Patrice Mugny, conseiller administratif, se sont concertés durant plusieurs mois avec les milieux concernés et sont arrivés à un projet commun indépendant de leurs étiquettes politiques.

Cette stratégie qui permettra d'intervenir sur une trentaine de lieux (rues ou places) et d'assainir le bruit routier d'une quinzaine d'axes, répond aux différentes demandes exprimées par le Conseil municipal et par la population. De plus, l'objectif de piétonisation est inscrit dans le Plan directeur des chemins pour piétons adopté le 13 décembre 2004 par le Conseil d'Etat ainsi que dans le Plan directeur communal approuvé par les instances politiques communales et cantonales en 2009.

### Une stratégie orientée sur trois quartiers prioritaires

Les bons projets sont ceux qui se concrétisent. Plutôt que de décréter un nombre défini de rues à piétonniser, c'est une approche plus pragmatique qui a été privilégiée en définissant les secteurs dans lesquels les projets étaient les plus facilement réalisables. Trois quartiers ont donc été identifiés comme prioritaires, dont les aménagements permettront de renforcer la proximité, la convivialité et la sécurité.

### Rive droite – St-Gervais

Le premier axe de piétonisation se situe dans le quartier de St-Gervais, entre le quai des Bergues et le square de Chantepoulet. Il constitue le centre historique sur la rive droite du Rhône. Son tissu urbain étant peu propice à la circulation automobile, il milite de lui-même pour un traitement des rues plus en relation avec l'échelle des mobilités douces et particulièrement des piétons.

S'agissant d'un quartier populaire et hautement résidentiel, des réflexions sur des possibilités de stationnement pour les habitants doivent être engagées, notamment pour éviter d'augmenter la pression sur les quartiers environnants. La volonté est de redonner une véritable identité à ce quartier en permettant aux petits commerces et aux habitants de créer des liens de proximité tout en se réappropriant leur espace public.

### **Rive gauche – Rues Basses**

Le secteur des Rues Basses représente également un potentiel très important au centre de la ville pour développer des zones de convivialité et de rencontre dotées de marchés et de terrasses de cafés-restaurants à l'année. La zone de piétonisation s'étendrait du rond-point de Rive jusqu'à la place Longemalle, permettant ainsi d'élargir le périmètre fermé à la circulation autour des Rues Basses. Le quartier de Rive est actuellement une zone de trafic intense pour les transports publics et les voitures apportent de nombreuses nuisances aux piétons.

Une solution de parking souterrain comme mesure collatérale au développement d'une zone piétonne sur la rive gauche serait acceptable pour compenser la perte des places de stationnement en surface, ce à quoi le projet du parking « Clés-de-Rive » répond tout à fait. Une telle solution permettrait également de désengorger les Rues Basses du trafic uniquement destiné à trouver une place de stationnement.

### **Rive droite – Les Pâquis**

Enfin, le troisième axe se situe dans le quartier des Pâquis, dont la volonté de piétonisation est issue des demandes des associations pour la création d'un « cœur piétonnier » et des objectifs poursuivis par la Ville de Genève pour l'amélioration de la qualité de vie et la sécurisation du quartier.

La square Pradier ainsi que la rue de Fribourg représentent deux emplacements parmi les plus problématiques actuellement au plan de la sécurité (deal, vol, etc.). La volonté politique afin de permettre aux habitants de se sentir en sécurité dans leur quartier est d'occuper l'espace public différemment.

**Les principaux défis à relever pour permettre la valorisation du centre-ville de Genève ne sont pas de rechercher des solutions techniques avant-gardistes, mais bien de concilier des intérêts divergents entre les différents acteurs et usagers et de privilégier autant que faire se peut les partenariats « public-privé ». Dans cet esprit, le Conseil administratif compte sceller une nouvelle « paix piétonne » avec tous les acteurs concernés, qui seront réunis par la délégation à l'aménagement autour d'une table ronde en début d'année 2010.**

#### **Pour tout complément d'information :**

Caroline Widmer

Chargée de communication du Département de l'environnement urbain et de la sécurité

Tel. 022 418 24 82

Portable : 076 424 80 49

Email : caroline.widmer@ville-ge.ch